

MAIRIE de
25230 DASLE

☎ 03.81.34.36.14

mairie@ville-dasle.fr

Arrêté n° 34.2025
Portant réglementation temporaire de la circulation
rue Centrale et rue de Beaucourt

Le Maire,

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1, L.2213-2 et suivants relatifs à la police de la circulation et du stationnement ;
Vu les arrêtés interministériels des 6 et 7 juin 1977 relatifs à la signalisation des routes et autoroutes ;
Vu les articles R412-49 et R417-10 du code de la route ;
Vu la demande de **l'entreprise CLIMENT TP**,
Considérant que pour permettre l'exécution des travaux de voirie correspondant à la mise en place de bordure, et afin d'assurer la sécurité des ouvriers de l'entreprise ou des personnes chargées de leur réalisation et des usagers, il y a lieu de réglementer la circulation suivant les dispositions suivantes :

ARRETE

Article 1 :

La circulation sera réglementée du 26 août 2025 au 31 octobre 2025 :
- rue de Beaucourt, entre les numéros 20 et 64.
- rue Centrale, entre les numéros 12 et 2.

Article 2 :

Il sera instauré une circulation à sens alterné réglée par feux tricolores.

Article 3 :

Les restrictions suivantes seront instituées au droit du chantier :

- Défense de dépasser
- Défense de stationner

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise CLIMENT TP.

Article 4 :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 5 :

Le présent arrêté sera affiché au droit du chantier et publié sur le site internet de la mairie.

Article 6 :

Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Commandant du Groupement EST, SDIS du Doubs
- Monsieur le Directeur de l'entreprise CLIMENT TP
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Étupes
- Monsieur le Président de Pays de Montbéliard Agglomération
- Monsieur le responsable du STA Montbéliard
- Services Techniques municipaux

Établi à DASLE, le 22 août 2025
Madame Le Maire, Carole THOUESNY




Publié le 25/08/2025